



JOURNEE D'INFORMATION DE LA COMMISSION DE LA COOPERATION AGRICOLE

Vendredi 8 décembre 2017

10h00 à 16h30

(Accueil des participants à partir de 9h30)

CNCC - 16 avenue de Messine - 75008 Paris

(Homologation n°17C0415 – 4h30)

PROGRAMME

9h30	Accueil des participants
10h00 – 10h15	Accueil Emmanuel Daum , Président de la Commission de la coopération agricole, commissaire aux comptes
10h15 – 11h30	Comment le commissaire aux comptes peut-il intégrer dans sa démarche d'audit la situation financière de la coopérative agricole à travers la cotation de la Banque de France ? Patrick OLLIER , Adjoint au Chef du service de Méthodologie d'analyse des Entreprises - Direction des Entreprises-SMAE de la Banque de France
11h30 – 12h15	Le commissaire aux comptes et la révision coopérative dans les SICA Pascale Maquaire et Marc Réchard , commissaires aux comptes
12h15 – 12h45	Actualité juridique 2017 des coopératives agricoles – Les points d'attention du commissaire aux comptes Emmanuel Daum , Président de la Commission de la coopération agricole, commissaire aux comptes
12h45 - 14h15	Déjeuner
14h15 – 14h25	Présentation des groupes de travail de la commission de la coopération agricole Michel Roussilhe et Jean Baptiste Oliver , commissaires aux comptes
14h25– 15h20	Les délégations de pouvoirs dans les coopératives agricoles – Les points d'attention pour le commissaire aux comptes Bruno Néouze , IEP Paris, Chargé d'enseignement à l'Université de Paris I, Avocat associé du Cabinet Racine Paris
15h20 – 16h15	L'organisation et la gestion opérationnelle des délégations de pouvoirs dans la coopérative agricole – exemple de la coopérative agricole polyvalente TERRENA Bruno Onillon , directeur juridique, Terrena
16h15 – 16h30	Clôture Emmanuel Daum , Président de la Commission de la coopération agricole, commissaire aux comptes